



© F. BLANC

**L'éditorial** d'Yves Veyrier

Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

**FO**

# TPE : DES MOTIFS D'ENCOURAGEMENT

**C**e qui sera retenu de cette élection est d'abord la faible participation. Là est sans doute l'échec : 5,4 % c'est aussi 94,6 % de salariés qui n'auront pas exprimé de vote pour les diverses raisons que nous avons déjà expliquées en détail. Mais FO n'entend pas en rester au résultat de cette élection ! Nous devons œuvrer à faire en sorte de convaincre les salariés des TPE et du particulier employeur de s'associer à notre action syndicale.

Il y a des motifs raisonnables de penser que l'on peut y parvenir.

Nous avons en effet mis l'accent sur une action continue d'information, de conseil et de proximité. Elle a malheureusement été entravée depuis un an par la situation sanitaire et n'a pas produit les fruits attendus.

Pour autant, sur les secteurs d'activité que nous avons particulièrement ciblés avec nos fédérations, les résultats sont, en tout ou partie, indicatifs.

Dans la branche de la pharmacie d'officine FO renforce sa première position avec 26,3 %, contre

22,4 % en 2017, et la préserve dans le notariat.

Dans le secteur du particulier employeur (667 426 salariés, qui font partie des services à la personne et des « deuxièmes lignes », secteur pour lequel la confédération porte une revendication de reconsidération d'ensemble des emplois), FO progresse en pour-

***FO première  
dans la coiffure,  
la pharmacie d'officine,  
le notariat, deuxième pour  
les salariés du particulier  
employeur,  
dans les services  
de l'automobile,...***

centage, de 14,49 % à 16,92 % des voix, passant de la quatrième position à la deuxième.

Avec les assistantes maternelles, après l'engagement constant depuis ces quatre dernières années, utilisant tous les moyens de contacts directs et d'actions collectives – réunions dans les départements quand c'était possible,

forums de débats sur Internet... FO retrouve sa place d'organisation représentative augmentant son pourcentage de 6,84 % à 10,24 %. Dans le secteur de la coiffure, FO emporte la première place !

Autre exemple, dans la branche des services de l'automobile, FO conforte sa deuxième place.

Si l'on examine les résultats obtenus sur le plan local, FO conserve sa troisième ou deuxième position dans la moitié des départements (48), étant quatrième dans l'autre moitié, plus pénalisée dans les départements les plus urbanisés où le syndicalisme de terrain, auprès de salariés dispersés dans les TPE, est plus difficile. Nous n'avons pas pallié la difficulté d'une présence syndicale effective par une campagne essentiellement assise sur une démarche de prospective

publicitaire systématique. Et nous ne nous perdrons pas dans l'électoratisme qui nourrirait sans doute plus encore la défection des salariés.

Mais nous devons tout de suite travailler à l'efficacité de notre organisation afin de conforter nos réussites et d'élargir l'adhésion des salariés des TPE au syndicat FO.

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)